

Dantzic avoit envoyé à Varsovie , pour faire des représentations en faveur de leur ville , relativement au traité de commerce avec la cour de Berlin , font déjà retournés , en prenant leur route par notre ville ; & ils ont fait rapport à leurs commettans du succès de leur mission. Le projet du traité , tel qu'il a été remis à M. le marquis de Luchefini , fut mis en délibération dans les trois ordres de Dantzic , assemblés avant-hier : Mais , comme de raison , il n'a pas encore été pris de résolution à ce sujet , le troisieme ordre ayant déclaré qu'il lui falloit du tems , pour peser tout murement & se décider avec connoissance de cause ; qu'en conséquence il prioit le conseil de communiquer des copies du traité projeté aux chefs du troisieme ordre , pour que celui-ci fût en état de s'expliquer dans un délai de huit jours. Cette demande a été accordée ; & la bourgeoisie de Dantzic ne tardera sans doute pas de prendre une résolution définitive. L'on juge généralement que le projet , formé à Varsovie , rencontrera de grandes difficultés , même à Berlin , & qu'il subira encore bien des altérations , si jamais il parvient à consistance. Il s'en faut de beaucoup que les intérêts de la Pologne y soient négligés : au contraire l'on trouvera peut-être , que les propositions ont été exagérées à cet égard. L'on demande , en faveur de Dantzic , qu'il ne soit plus exigé de droits de douane des marchandises , exportées par le Nouveau-Fahrwasser ; que ceux de la douane près de Fordan soient diminués dans un terme limité de six semaines ; que le commerce par terre avec les villes de Prusse & de celles-ci avec Dantzic soit affranchi d'entraves & mis , s'il est possible , sur le pied de la perception d'un droit fixe de 3 écus pour cent.